

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 29 MARS 2023***Date de la convocation : 23 mars 2023*

L'an deux mille vingt-et-trois, le vingt-neuf mars, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Dominique DUFOSSÉ, Premier Adjoint au Maire.

Présents : DUFOSSÉ Dominique, MERIC Michel, LAFONT Patrick, CABÉ Alain, COMMENGE S, DENOY S, GOUZY S, KOSMINSKY S, MIR A, PEREIRA SANTERRE J, POUILLET M.A, de SAINT BLANQUAT G, VALERO G.

Procurations : CHAUVET F à DUFOSSÉ D, CAMPS F à LAFFONT P.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : KOSMINSKY Serge

2023-020 – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2022-BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	458 793,84
	Réalisé :	300 939,14
	Reste à réaliser :	6 602,69

Recettes	Prévu :	458 794,03
	Réalisé :	132 632,76
	Reste à réaliser :	37 500,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 290 985,00
	Réalisé :	722 063,50

Recettes	Prévu :	1 290 985,00
	Réalisé :	1 257 096,66

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-168 306,38
Fonctionnement :	535 033,16
Résultat global :	366 726,78

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Les Bordes-sur-Arize

Le Premier Adjoint,
Dominique DUFOSSÉ



RF
Sous-Préfecture Saint Giron
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2023
009-210900619-20230329-DE_2023_020-DE